

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

**COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 08 novembre 2024
N° 66**

OBJET : Modification de l'appellation des voies du Village.

Date de la convocation : 04/11/2024
Nombre de membres Composants l'Assemblée : 15
Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de membres présents : 09
Nombre de votants : 14
Quorum : 08
Secrétaire de séance
Madame BIFFARELI
Martine

L'an deux mil vingt-quatre, et le vendredi 09 novembre, à 16 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur AMPART Jean-Claude, 1er Adjoint.

Etaient présents : Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Madame BIFERALI Martine, Monsieur SPADA Sébastien, Madame AIUTI Dominique, Madame LIBONATI Julie, MONSIEUR LAPORTE Bernard, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noelle.

Etaient absents : Monsieur COGGIA François, Monsieur RAFFALLI Louis, Madame ANDREI Brigitte, Monsieur FENECH Carmel, Monsieur ALZAPIEDI Antoine, Monsieur MALATESTA Ludovic.

Absents représentés : Monsieur COGGIA François donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique. Monsieur RAFFALLI Louis donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude. Madame ANDREI Brigitte donne pouvoir à Madame BIFERALI Martine. Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis. Monsieur ALZAPIEDI Antoine donne pouvoir à Madame LIBONATI Julie.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Le président expose au conseil municipal qu'une réunion face à la population du village à été organisée le 27 octobre dernier, et que la population à demander , lors de cette réunion et par un courrier la modification de l'appellation de certaines voix à savoir :

-Hameau de CASANOVA :

« Strada di Sumerella » devient « Strada di u Monte »

Chapelle Sainte Annonciade » devient « Capella di l'Annunziata ».

-Hameau de COGGIA MAIO :

« Strada di machiaronu » devient « Strada di Coghja maio

« Streta di u Ghargalellu » devient « Streta di u Fundale »

« Caminu di U Toratoghjù » devient « Streta di u Monte Longu»

-Hameau de CRUCCIAE :

« Strada di Bocca Vela » devient « Strada di Ceresa »

« Strada Dominique Leca » est raccourcie en longueur, et s'arrête à l'intersection avec le « Caminu San Salavdore », « Strada Dominique Leca » devient « Strada di Vedolaccia » à partir de l'intersection avec le « Caminu San Salavdore ».

En face du monument aux morts, créer « Piazzetta di i Cumbattanti »

« Asqua Bona devient « Acqua Bona »

-Hameau de CERESA :

« Stretta di u chiosu di 'olmu » devient « Stretta di u chiosu a l'olmu »

-Hameau de VEDOLACCIA :

La rue d'accès à chez Monsieur COPPOLANI Georges est changée , et un accès par le bas est privilégié.

« Stretta di a Funtana » devient « Stretta di U Collu »

« Stretta di u Pinchu » devient « Stretta di u Pueta »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par 14 voix pour le changement de l'appellation des voies du village.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

François COGGIA

